

### Spécial EAU

L'eau et l'environnement: barrages (concessions hydro) et l'histoire de suez-environnement

#### Nos revendications :

- **Le salaire minimum** ne doit pas être inférieur à 1 700 euros brut le salaire doit doubler à échelon égal en une carrière.
- **Rappel à GDF Suez** des salariés gagnent encore 1 070 euros alors que certains gagnent plus de trois millions euros.
- **Le 13<sup>e</sup> mois** n'existe pas dans toutes les entreprises du groupe.
- **Les négociations salariales** dans une même entreprise ne sont pas du même niveau que l'on soit à Montpellier ou à Paris.
- **Il faut des orientations** groupe pour une politique salariale

Rappel des 10 exigences  
CGT, voir site CGT :  
[www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)

#### Les accords

**Au niveau Européen** : santé sécurité, GPEC, égalité professionnelle  
**En France** : Perco, Senior, avenant PEG, qualité vie au travail, instance nationale de dialogue SITA, moyens de la coordination des fédérations CGT groupe  
Chacun peut s'en saisir et demander l'application !  
**Négos en échec** : partage des richesses

#### Les news

**Grève** : chez Storengy, grève contre la filialisation de la DSI (Informatique et changement statut des salariés) à GDF Suez  
**Dans le secteur gazier** : après l'ouverture du capital de GRTGAZ, c'est Total qui prévoit la vente de TIGF (le réseau de transport gaz du Sud-Ouest appartenant à total) c'est toujours la logique des marchés (vendre des actifs en Europe pour investir à l'international)  
**BEE** : (Europe) Nouvelle réforme (EMT) après seulement 1 an  
Et dans la lignée du plan d'actions groupe, annonce d'un plan de transformation de cette branche pour une amélioration des revenus d'ici 2015 de 750 millions d'euros par réduction des coûts et amélioration de la marge ! Dans certains secteurs, des suppressions d'emploi à hauteur de 20-25 % sont déjà annoncées !

**Le FAME (Forum Alternatif Mondial de l'Eau)** le rendez-vous de toutes celles et ceux qui se battent pour l'eau: du 14 au 16 mars 2013, débat sur l'eau de l'amont à l'aval, avec présence de la CGT



# L'eau un bien public

Pour la CGT, l'eau comme l'assainissement n'est pas une marchandise. C'est un bien public commun à l'humanité tout entière. Aussi, en parfait accord avec la Fédération Européenne des Services Publics (EPSU), la CGT exige que les services publics de l'Eau et de l'Assainissement ne soient pas soumis aux règles des marchés intérieurs et soient exclus de la libéralisation.

L'eau est un droit fondamental. C'est pourquoi nous avons besoin de services publics de l'eau et de l'assainissement que ce soit en terme qualitatif ou quantitatif pour la fourniture en eau potable, la qualité d'épuration afin de préserver les ressources et la santé de manière durable.

## Pour cela, il convient :

- de développer les services de recherches nécessaires au maintien de la qualité de la ressource en eau ;
- d'améliorer les traitements pour la production, la distribution de l'eau et l'assainissement ;
- d'instaurer l'intervention démocratique, participative et la transparence dans la gestion de l'eau, notamment par la participation des organisations syndicales et des associations d'usagers.

## La Cgt propose :

- **Un service public national de l'eau et de l'assainissement** avec une gestion décentralisée au niveau des agences de bassins versants, et des services de proximité au niveau de chaque collectivité pour assurer les relations avec les usagers, la maintenance et l'exploitation de la production, la distribution, la recherche et le contrôle de la qualité de l'eau, ainsi que les réseaux d'égouts, les installations d'assainissement de l'eau usée et du traitement de ses déchets.

- **Un statut unique** des salariés de l'eau afin d'assurer, la reconnaissance, la qualification et la formation des métiers de l'eau et de l'assainissement, pour que des femmes et des hommes, en nombre suffisant, puissent assumer l'ensemble des missions dans toute leur diversité et à tous les niveaux, notamment en créant des écoles publiques d'apprentissage des métiers de l'eau.

L'objectif étant de garantir un juste prix de l'eau et de l'assainissement par un système de péréquation tarifaire au niveau régional, afin d'atteindre un prix unique du m<sup>3</sup> d'eau sur le territoire.

## Le renouvellement des concessions hydrauliques et la SHEM

La Shem a été créée en 1929. Les centrales hydroélectriques de la compagnie des chemins de fer du Midi, sont devenues propriété de la SNCF début 1938. La SNCF exploite dès lors les réseaux ferroviaires régionaux et reçoit les biens détenus par la Compagnie dont sa filiale la Shem. A côté du monopole d'EDF dans la production et la vente d'électricité instituée par la loi de 1946, la SNCF peut continuer à produire sa propre énergie, qui est uniquement hydroélectrique.

En 1991, (libéralisation de l'électricité) la SNCF regroupe toutes ses centrales sous la Shem, (50 aménagements implantés dans les Pyrénées et le Massif Central). À cette date, la Shem emploie 216 agents, la quasi-totalité (180) au statut Cheminot.

Entre 1992 et 1995, la SNCF pense à l'ouverture du capital de la Shem. Dans cette optique, elle propose un changement de statut au personnel (150 agents prennent le statut des IEG).

En 2000, la Shem réalise 80 millions d'euros de chiffre d'affaires et un bénéfice net de 48 millions d'euros (résultats intéressants pour le capitalisme).

En juillet 2001, le ministre des Transports, Jean-Claude Gaysot, gèle toute ouverture du capital de la Shem.

En 2004, Electrabel annonce une proposition pour s'emparer de la Shem en trois temps : 40 % du capital en 2004, 40 % 2006, les 20 % restants devant servir de « *volet social* » pour les salariés.

Grâce aux luttes, les salariés ont pu conserver l'intégrité de leur entreprise, malgré les différents changements d'employeur : SNCF, Electrabel, Suez, GDF-Suez aujourd'hui.

**En 2011 la Shem compte environ 270 personnes au statut IEG (huit agents au statut cheminot) et la représentativité de la CGT y est très forte : 76,44 % aux élections du 25 octobre 2011**

Aujourd'hui, on ne parle plus de l'ouverture du capital mais du renouvellement de concessions par la mise en concurrence. Ceci serait imposé par Bruxelles ? Pourquoi alors, n'est ce pas le cas des autres pays européens. Il s'agit d'une autre méthode pour privatiser en France la production hydraulique !

La CGT demande l'ouverture de négociations sur un accord social visant à la sécurisation des personnels quelle que soit leur entreprise d'appartenance, et quel que soit le repreneur choisi, qui pourrait s'inspirer du protocole social signé en 2005 entre les directions de la CNR et d'EDF (détachement des agents, engagement de reprise de l'intégralité des acquis et droits, droit d'option de retour, possibilité mutations interentreprises, poursuite application du statut du personnel des IEG, continuité sociale)

Pour la CGT, l'avenir des missions de service public de la production hydraulique et de son personnel ne peut pas se décider en fonction du choix de l'opérateur retenu, mais bien sûr la base d'orientation politique. C'est pourquoi, la CGT se prononce pour un pôle public de l'énergie englobant la totalité des opérateurs, imposant un cadre contraignant porté par l'intérêt général, et doté de garanties sociales fortes permettant une véritable intervention du personnel, des élus et des usagers, dans la gestion et la définition des stratégies.

**Pour la petite histoire : après s'être débarrassée de la Shem la SNCF veut devenir maintenant auto-productrice...**



# Suez-Environnement : une histoire de famille et financière

Il n'y a pas si longtemps, le groupe Suez s'appelait encore Suez-Lyonnaise des eaux, suite, en 1997, à la fusion de la Lyonnaise et de Suez (1<sup>er</sup> actionnaire).

Créée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par le Crédit lyonnais, la société lyonnaise des eaux et de l'éclairage est une compagnie privée qui peut être considérée comme l'ancêtre du groupe Suez-Environnement. À la Libération, la partie énergie est nationalisée. Suez environnement se recentre sur les services de l'eau.

La Lyonnaise devient progressivement un groupe de service complet aux collectivités en absorbant Sita (collecte et traitement déchets), Degremont (construction d'usine de traitement d'eau), Dumez (BTP) en passant même pendant un moment par les pompes funèbres et la télé par satellite (activité abandonnée).

La filiation entre Lyonnaise des eaux et Suez-Environnement est soulignée par le fait que l'actuel dirigeant de Suez-Environnement, Jean-Louis Chaussade est le fils d'un dirigeant historique de Lyonnaise des eaux, Pierre Chaussade.

Dans son discours d'investiture, il n'a pas manqué de rappeler que lorsqu'il était enfant, il jouait sur la moquette de l'immense bureau directorial de son père... Un fonctionnement quasi dynastique bien dans la ligne d'un « esprit maison » qui a souvent privilégié une politique d'embauche très « familiale »...

La Lyonnaise des eaux cultive également des liens étroits avec le monde politique, marquant une certaine préférence pour la droite.

Jérôme Monod, après avoir été chef de cabinet du premier ministre Chirac en 1975-1976, puis membre fondateur et premier secrétaire général du RPR, sera le principal dirigeant de la Lyonnaise des eaux pendant 20 ans, entre 1980 et 2000.

Il finira sa carrière comme conseiller du président Chirac. Dans les années quatre-vingt-dix une succession de scandales, de corruption des élus, provoque une mise en cause de la gestion des services publics par les compagnies pri-

vées, et amène des changements de nom et des mouvements de capitaux dans le secteur.

En 1997, c'est la fusion du groupe avec la compagnie financière Suez qui prend immédiatement le pouvoir : le groupe Suez-Lyonnaise des eaux qui deviendra rapidement le groupe « Suez » tout court...

En 2008, Nicolas Sarkozy étant président, les dirigeants et les actionnaires principaux de Suez estiment que la situation est mûre pour une privatisation de l'énergie et leur appétit les porte vers GDF.



Contre l'avis des dirigeants du groupe, les actionnaires et l'état imposeront la scission des activités Énergie et Environnement et la création d'un nouveau groupe coté en bourse, Suez Environnement Company.

Beaucoup de commentateurs ont souligné le rôle important joué par l'amitié entre les actionnaires principaux du groupe Paul Desmarais et Albert Frère et le chef de l'état Nicolas Sarkozy dans le dénouement de cette affaire.

Du point de vue des actionnaires, la mise en Bourse a été une excellente affaire.

Chaque année le paiement des dividendes coûte plus de 300 millions d'euros à l'entreprise (SE). Il n'est pas certain que tous les salariés de SE connaissent le nom de celui qui, étant le premier actionnaire privé, rafle la mise. Il s'agit du Baron Albert Frère, anobli par le roi des Belges en 1994, et élevé au grade le plus élevé de la Légion d'honneur, celui de Grand-Croix par son ami Sarkozy en 2008 (quelques jours après son associé Paul Desmarais). Depuis sa création en 2008, SE a déjà versé plus de 1,2 milliard aux actionnaires.

Aux salariés, la direction réserve les restrictions sur les salaires, les plans d'économie à répétition, les discours sur la « prudence »...

L'entreprise ne doit pas être une pompe à fric au service d'une minorité. La richesse de l'entreprise provient du travail de tous. Il faut que les salariés aient leur mot à dire sur l'utilisation des richesses qu'ils ont créées.

**Il faut noter que Suez environnement, par l'intermédiaire de GDF Suez, reverse des dividendes à un de ses actionnaires : l'État**

**Les journaux spécialisés nous apprennent qu'Albert Frère aurait vendu pour 400 millions d'euros d'action de Suez environnement**

## Signez la pétition soutenue par la CGT :

« L'eau et l'assainissement sont un droit humain ! l'eau est un bien public, pas une marchandise ! » qui invite la Commission européenne à proposer une législation qui fasse du droit à l'eau et à l'assainissement un droit humain au sens que lui donnent les Nations unies, et à promouvoir la fourniture d'eau et l'assainissement en tant que services publics essentiels pour tous, sur le site <http://www.right2water.eu/fr>

La CGT dans le groupe GDF Suez: la constitution du groupe suite à la fusion privatisation impacte cinq fédérations CGT (Service public, Métallurgie, Construction, Transport et Énergie).

La CGT a décidé de mettre en place une coordination de ces cinq fédérations. Chaque fédération a nommé un référent **Yves Ledoux anime la coordination: 06 80 36 33 06. La CGT représente sur le groupe 43 % des salariés.**



Serge Pléchet  
06 30 50 28 59



Martine Feuillerat  
06 21 53 74 94



Philippe Mouchel  
06 79 73 10 16



Jean-Pierre Hernio  
06 83 85 64 88



Christian Pilichowski  
06 13 19 67 93

Entreprises	DSC	Téléphone
Cofely	Claude Charpille	06 71 24 04 71
GRT Gaz	Jean-Pascal Beghin	06 61 23 00 14
Storengy	Michel Galiana	06 69 70 93 97
Elengy	Réda Saker	06 07 38 11 16
Ineo	François Mamet Bruno Martelière	06 72 10 93 29 06 13 63 51 15
Axima	Abel Ekollo	06 20 99 42 32
Savelys	Grégory Martinez	06 20 66 51 79
Endel	Yves Sampiétro	06 80 54 17 28
CNR	Robert Textoris	06 74 66 70 55
Shem	Jean-Claude Lavalée	06 07 14 50 60
Lyonnaise	Philippe Jacquet	06 80 67 41 04
Degremont	Rémi Locuratolo	06 70 17 25 02
Novergie	Claude Caixon	06 03 26 23 24
Sita	Arejdal Lahousine	06 76 08 25 51
GrDF	Olivier Decocq	06 63 83 13 84
GDF Suez SA	Éric Buttazoni	06 21 53 77 44
GDF Suez administrateur	Patrick Petitjean	06 20 42 40 40
CPCU	Marc Bontemps	06 88 84 57 02

## Pour agir pour mes revendications, j'adhère à la CGT

Nom : ..... Prénom : .....  
 Ville : .....  
 Téléphone : ..... Courriel : .....@.....  
 Entreprise : .....

Signature : .....

À retourner à la CGT - 263 rue de Paris - 93 516 Montreuil Cedex